— HEAD Genève	**Bachelor HES-SO en Arts visuels** HEAD – Genève **DESCRIPTIF DE MODULE** **Année académique : 2023-2024**	Hes·so Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland

Domaine	Arts visuels
Filière	Bachelor Arts visuels, Département Cinéma
Titre du module	**Techniques du cinéma 2**
Type de module	Module atelier obligatoire*
Type de formation	Bachelor
Code	OA 32.16
Crédits ECTS	9 ECTS
Semestre	Semestre 2
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé le module Techniques du cinéma 1
Langues principales	Français et anglais
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	**Technique de prise de vue 2** : maîtriser le découpage technique d'un scénario et développer ses compétences en matière d'éclairage (en conditions de studio ou en extérieur) avec pour finalité le développement d'une esthétique de l'image propre au film de fiction (sur la base des scénarii consacrés au film de fantômes). **Technique de prise de son 2 :** développer ses compétences en matière de prise de son dans un contexte de tournage de fiction (maîtriser la gestion du timecode avec le Tentacle sync., la pose des HFs et le workflow associé). Être en mesure de créer une pièce sonore en lien avec l'univers que propose d'explorer le film de fantôme (à partir d'une réflexion sur le rôle du son dans le film de genre) tout en s'initiant à la post-production sonore sur le logiciel Pro Tools. **Etalonnage - initiation** : s'initier à l'étalonnage et réaliser l'étalonnage du film de fantôme.
Contenu et formes d'enseignement	**Technique de prise de vue 2** : formation technique à la prise de vue dans le contexte d'un tournage de fiction. **Technique de prise de son 2 :** formation technique à la prise de son dans le contexte d'un tournage de fiction et création de l'univers sonore du film (films de fantômes). **Etalonnage - initiation :** formation à la postproduction images sur DaVinci Resolve et étalonnage par groupe de trois étudiant-e-x-s.
Modalités d'évaluation et validation	Selon fiche remise par l'enseignant-e-x en début de semestre. Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par lae ou les professeur-e-x-s responsable-s du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impressions, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation. Les évaluations sont exprimées par une appréciation « acquis » ou « non acquis ». Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.

Modalités de remédiation	Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e-x peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant-e-x concerné-e-x dans un délai prévu par le calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par lae responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués. Répétition : si les crédits attribués au module ne sont pas acquis, le module obligatoire (Bachelor Cinéma) doit être répété dès que possible. Pas de remédiation possible pour un module répété.
Enseignant-e-x-s	Maryam Goormaghtigh et divers intervenant-e-x-s externes
Responsable-s du module	Maryam Goormaghtigh
Descriptif validé le	9.07.2023
Par	Delphine Jeanneret

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.